

## District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87 - Fax : 04.74.22.36.92

Email : [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr) - Site : <http://ain.fff.fr>



## VŒUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'assemblée générale qui se tiendra à PORT le Vendredi 21 Juin 2019, devront les transmettre au siège du District pour le Mercredi 22 Mai 2019 inclus, date de la poste faisant foi.

## Date de dépôt de candidature pour être délégué représentant le District lors des A.G. de Ligue

Conformément aux statuts du District de l'Ain, chaque saison, l'Assemblée Générale du district élit la délégation représentant les clubs de district appelée à siéger aux assemblées générales de la ligue.

Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du district par envoi recommandé au plus tard trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale du district.

Se reporter aux conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2) des statuts (pages 42 et 43 de l'annuaire).

L'assemblée générale du district étant fixée le vendredi 21 juin, les candidatures doivent parvenir au district avant le 22 mai inclus.

## F.M.I

**Bien transmettre vos FMI pour le dimanche soir !**

Encore trop de clubs ne le font pas et doivent être rappelés par le Secrétariat du District.

La Commission de l'Arbitrage demande aux clubs de bien changer le nom de l'arbitre sur la quand celui-ci est absent et que le match est arbitré par un bénévole.

LE PROCHAIN MATCH

**JEUDI  
9 MAI**

STADE VERCHÈRE  
20H45

BOULOGNE

FBBP 01

Réservez vos billets sur [fbbp01.fr](http://fbbp01.fr)

## COMITE de DIRECTION

### Réunion Comité de Direction

La prochaine réunion du Comité de Direction aura lieu le Mardi 27 Mai 2019 à 19h15 au siège du district.

### Agenda du 1<sup>er</sup> au 27 Mai 2019

- 01 mai : quarts de finale des coupes de l'Ain
- 02 mai réunion du canton de Nantua à Montréal La Cluse
- 02 mai : réunion de la commission prévention
- 02 et 03 mai : rencontres scolaires départementales (USEP) à Tossiat
- 04 mai : finales régionales du festival U13 F et G à Feurs (42)
- 07 mai : réunion de bureau
- 11 mai : réunion des présidents de district et ligue à Paris
- 12 mai : demi-finales des coupes de l'Ain
- 13 mai : réunion de la commission du plan de féminisation
- 14 mai : AG du comité départemental de Sport Adapté dans les locaux du District
- 16 mai : journée de Sport Adapté à Saint Denis en Bugey
- 16 mai : réunion de la commission « coupe du monde » à la ligue
- 17 et 18 mai : championnat de France des pompiers à Bourg en Bresse
- 20 mai : réunion de la commission féminines
- 20 mai : réunion de la commission communication
- 22 mai : formation du district pilote de la LFA sur l'éthique à Viriat
- 23 mai : tirage des rencontres du challenge départemental U11 du 16 juin à l'Eglise de Brou
- 23 mai : réunion de la commission prévention
- 23 mai : réunion de la commission technique élargie
- 24 mai : réunion de la commission anniversaire du district
- 25 mai : collège des présidents de districts de la LAuRAFoot
- 25 mai : remise du challenge « Petit Poucet Gambardella » à Viriat
- 27 mai : réunion de la commission des terrains
- 27 mai : réunion du comité de direction

### Comité de Direction du 23 avril 2019

**Présents** : BOSSET Régis, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, LUCET Georges, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PELLET François, STRIPPOLI Guillaume.

**Assiste** : TEPPE Esther (responsable administrative).

**Excusés** : BENOIT Pierre, BERNARD Alain, BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, LACQUES Maurice, PITARD Patrick, POULARD Christine.



Jean François JANNET ouvre la séance à 19 H 15, et, au nom du comité de direction

- Informe que Madame Peggy PROVOST ancienne internationale sera la marraine de la journée des féminines le 2 juin 2019 à Péronnas.
- Souligne le très bon état d'esprit des l'équipe départementale U15F lors du rassemblement interdistricts à Hauteville du 17 au 19 avril 2019 malgré 2 défaites et 1 victoire.
- Félicite :
  - La section sportive féminine du collège Antoine Chaintreuil de Pont de Vaux brillamment qualifiées pour la finale des championnats de France UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) qui aura lieu du 21 au 24 mai 2019 à Reims.
  - La section sportive masculine du lycée Carriat de Bourg en Bresse qui a gagné le challenge Jean Leroy (coupe de France des scolaires) à Clairefontaine le 28 mars 2019.
  - Les équipes d'Ain Sud Foot G et du FBBP01 F qui se sont qualifiées pour les finales régionales du festival U13 à Feurs le 4 mai 2019.
  - Le joueur ASSEF Malick du club d'Ain Sud Foot retenu dans la sélection de l'équipe seniors LAuRAFoot qui jouera le 1<sup>er</sup> tour de la coupe des régions à Metz le 28 avril 2019.
- Remercie :
  - Le club d'Essor Bresse Saône pour son bel investissement lors des finales départementales U13 F et G à Bâgé.
  - Stéphane PAILLET, Pierre HERMANN, Jérémy HIRAUT, Alain FORAY, Claude GUGLIELMI, Frédéric DENIS et Yvon MOKRANE qui vont arbitrer le championnat de France des pompiers organisé à Bourg en Bresse le 17 mai ainsi que Musa TOK, Emilien BELLON, Denis BLANC, Vincent MURAT, Jérémy HIRAUT, Mourad SOUAF, Frédéric FLEURY, Stéphane PAILLET, Hamid TOUZANI, Alain FORAY, Anthony STADELMANN, Cédric VENET, Kévin FORGERON et Ibrahima KONTE qui feront de même le 18 mai.Toutes ces personnes arbitreront de manière bénévole.

### [Approbation du compte rendu du comité de direction du 26 mars 2019](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### [Point sur les licences](#)

- A ce jour le district enregistre 20467 licences.

La saison dernière le district possédait 19713 licences au 23 avril 2018.

Le bilan définitif sera effectué à la fin de la prise officielle des licences au 30 avril 2019.

### [Projets de fusion-crétion et fusion-absorption de clubs](#)

Tous les dossiers doivent passer impérativement par le district d'appartenance pour avis avant le 15 mai 2019.

2 dossiers reçus à ce jour :

- 1 dossier de fusion-crétion avec les clubs de Saint Etienne sur Reyssouze, Pont de Vaux et Bassin Pontevallois. Nom du club non connu à ce jour.

Avis favorable des membres du comité de direction.

- 1 dossier de fusion-cr ation avec les clubs de Montrevel et de Marsonnas Jayat B r ziat.  
Avis favorable donn  lors du comit  de direction du 26 F vrier 2019.  
La LAuRAFoot d cidera ou non du changement de nom car il peut pr ter confusion avec celui de Bresse Tonic Foot. Accord du Comit  de Direction   la majorit  (1 abstention).

### Pr  projets de groupement de clubs

Tous les dossiers doivent passer imp rativement par le district d'appartenance pour avis avant le 30 avril 2019.

L'homologation d finitive du groupement par le Comit  Directeur de la Ligue est subordonn e   la production - pour le 1er juin, au plus tard - en double exemplaire, par l'interm diaire du District, du dossier complet.

Aucun dossier d pos    ce jour au sein du district.

### Demande d'entente en cat gorie F minine entre les clubs de l'UF Belleville St Jean d'Ardi res et l'AS Montmerle

JF JANNET prendra contact avec le pr sident du District de Lyon et du Rh ne afin de connaitre sa position.

Un courrier sera envoy  au club de Montmerle pour les informer des diff rents points de r glement concernant les ententes.

Les membres du comit  de direction ne s'opposent pas   une entente mais refusent l'id e d'un groupement.

### Rappel de l'article 12.5.6) Dispositions sp cifiques   l' lection de la d l gation des repr sentants des clubs de district   l'assembl e g n rale de la ligue.

Date de d p t de candidature pour  tre d l gu  repr sentant le district lors des AG de ligue

Les d clarations de candidature doivent  tre adress es au secr tariat du district par envoi recommand  au plus tard 30 jours avant la date de l'assembl e g n rale du district.

Pour cette saison la date limite est donc fix e au 22 mai 2019 inclus.

### Proposition d'un d l gu  pour officier au niveau des diff rents championnats r gionaux suivant les crit res d finis par la LAuRAFoot.

Les membres du comit  de direction proposeront Monsieur Laurent ARGOUD actuellement d l gu  au sein du district de l'Ain.

### D p t des v ux pour l'AG du 21 juin 2019

Conform ment   l'article 12.5.2) des statuts du district, les questions doivent parvenir par voie  lectronique ou postale au comit  de direction au moins trente jours avant la date de l'Assembl e G n rale. Pour cette saison la date limite est donc fix e au 22 mai 2019 inclus.

### V ux propos s par le comit  de direction du district

- V eu sur l'avenir/refonte des deux derni res divisions seniors du district
- V eu sur la r forme partielle du statut d'arbitrage : sera propos  pour l'AG d'Octobre

### Modifications des r glements   la suite de celles de l'assembl e f d rale du 08 d cembre 2018 et de la ligue du 15 d cembre 2019 mais  galement   la suite de la r union de la commission d partementale du suivi des r glements

Ces modifications seront pr sent es lors de l'AG du 21 juin et applicables   compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 34 : Terrains</b></p> <p>34.1) <u>Equipement de premier secours</u> inchangé</p> <p>34.2) <u>Les terrains des clubs</u> opérant en D1 et D2 doivent obligatoirement être classés en niveau 5. <del>Une dérogation, d'une saison renouvelable à titre exceptionnel, peut être accordée aux clubs accédant à ce niveau.</del></p> <p>Pour les compétitions de niveau inférieur, les terrains doivent être classés niveau 6.</p> <p>34.3) <u>La zone technique</u> est exigée jusqu'à la D4 et en U18.</p> <p>34.4) <u>Eclairage</u>  Pour jouer en nocturne, les minima suivants seront demandés :  D1 : 150 lux avec une tolérance à 120 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,7  D2, D3 et D4 : 100 lux avec un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,4  D5 et D6 : 100 lux avec une tolérance à 80 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,3</p> <p><del>La fréquence des contrôles est de 1 an pour la D1 et 2 ans pour les autres niveaux.</del></p>	<p><b>Article 34 : Terrains</b></p> <p>34.1) <u>Equipement de premier secours</u> inchangé</p> <p>34.2) <u>Les terrains des clubs</u> opérant en D1 et D2 doivent obligatoirement être classés en niveau 5.  <b><i>En cas d'accession au niveau supérieur de compétition, la mise en conformité conformément au présent Règlement devra être réalisée dans les trois années civiles qui suivent l'accession. Le délai prévu en ce cas fera l'objet d'un échéancier entre le propriétaire de l'installation sportive et la FFF, signé dès la première année d'accession.</i></b></p> <p><b><i>Dans le cas d'une réhabilitation de tout ou d'une partie de l'installation sportive existante, avant la mise en chantier, une étude sur la mise en conformité au présent Règlement doit être effectuée et transmise pour avis à la Commission des Terrains et Installations Sportives.</i></b></p> <p>Pour les compétitions de niveau inférieur, les terrains doivent être classés niveau 6 <b><i>au minimum.</i></b></p> <p>34.3) <u>La zone technique</u> est exigée jusqu'à la D4 et en U18.</p> <p>34.4) <u>Eclairage</u>  Pour jouer en nocturne, les minima suivants seront demandés :  D1 : 150 lux avec une tolérance à 120 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,7  D2, D3 et D4 : 100 lux avec un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,4  D5 et D6 : 100 lux avec une tolérance à 80 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,3</p> <p><b><i>La fréquence des contrôles des éclairages est de 2 ans pour tous les niveaux.</i></b></p> <p><b><i>Ces valeurs d'éclairage seront prises en considération à partir de la saison 2020/2021.</i></b></p>

~~Ces valeurs d'éclairage seront applicables à partir de la saison 2018/2019 avec une dérogation d'une saison pour mise en conformité.~~

34.5) Terrains suspendus  
inchangé

34.5) Terrains suspendus  
inchangé

#### Ancien texte

##### Article 39 – Rencontres officielles

Le District fait application par ses instances et pour ses compétitions des mêmes modalités que celles prévues à l'article 39 des règlements généraux de la LAuRAFoot.

Pour le district de l'Ain, les matchs de championnat sont prioritaires par rapport aux matchs de coupes de district.

#### Nouveau texte

##### Article 39 – Rencontres officielles

Le District fait application par ses instances et pour ses compétitions des mêmes modalités que celles prévues à l'article 39 des règlements généraux de la LAuRAFoot.

Pour le district de l'Ain, les matchs de championnat sont prioritaires par rapport aux matchs de coupes de district.

***Exceptionnellement, la Commission Sportive peut modifier cette priorité.***

#### Ancien texte

##### Article 42.14 – Arbitrage par joueur

42.14.13.2) Si report général (toutes les rencontres de district) :

- Le joueur est requalifié à compter du lundi suivant la désignation.
- Il est redésigné ultérieurement.
- ~~En cas d'indisponibilité, le joueur désigné doit, avant le jour de la rencontre pour laquelle il est désigné, fournir un rapport concernant cette indisponibilité.~~

\* Si l'indisponibilité est justifiée :

- Il n'a pas le droit de jouer lors du week-end de sa désignation initiale.
- Il est requalifié à compter du lundi qui suit cette désignation initiale.
- Il est désigné ultérieurement.

\* Si l'indisponibilité n'est pas justifiée ou si le rapport arrive après la date de la désignation initiale :

- Le joueur est suspendu et n'est requalifié qu'après l'arbitrage de son match.

#### Nouveau texte

##### Article 42.14 – Arbitrage par joueur

42.14.13.2) Si report général (toutes les rencontres de district) :

- Le joueur est requalifié à compter du lundi suivant la désignation.
- Il est redésigné ultérieurement.

***42.14.13.3) En cas d'indisponibilité, le joueur désigné doit, avant le jour de la rencontre pour laquelle il est désigné, fournir un rapport concernant cette indisponibilité.***

\* Si l'indisponibilité est justifiée :

- Il n'a pas le droit de jouer lors du week-end de sa désignation initiale.
- Il est requalifié à compter du lundi qui suit cette désignation initiale.
- Il est désigné ultérieurement.

	<p>* Si l'indisponibilité n'est pas justifiée ou si le rapport arrive après la date de la désignation initiale :</p> <p>- Le joueur est suspendu et n'est requalifié qu'après l'arbitrage de son match.</p>
--	---

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 42.14 – Arbitrage par joueur</b>            42.14.1) <u>Le match à arbitrer ne suit pas obligatoirement au calendrier la sanction disciplinaire</u>, le joueur est rétabli dans ses droits après avoir purgé la sanction infligée par la commission de discipline et ce jusqu'au jour où il doit arbitrer (le joueur est requalifié à compter du lundi qui suit son arbitrage).</p>	<p><b>Article 42.14 – Arbitrage par joueur</b>            42.14.1) <u>Le match à arbitrer ne suit pas obligatoirement au calendrier la sanction disciplinaire</u>, le joueur est rétabli dans ses droits après avoir purgé la sanction infligée par la commission de discipline et ce jusqu'au jour où il doit arbitrer (le joueur est requalifié à compter du lundi qui suit son arbitrage).</p> <p><b>Le joueur sanctionné qui est indisponible le samedi soir doit le faire savoir à la Commission des Règlements dès connaissance de sa sanction.</b></p>

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Tarifs</b>  <b><u>ABSENCES</u></b>  <del>Absence d'un club convoqué lors des finales Futsal ou Festival U13 : 80 €</del></p>	<p><b>Tarifs</b>  <b><u>ABSENCES</u></b>            Absence d'un club convoqué ou inscrit à une action promotionnelle du district : 80 €</p>

### [Suivi du projet des championnats jeunes proposé par la LAuRAFoot](#)

Ce projet devrait être applicable dès la saison prochaine.

### [Suivi des calendriers du championnat et des coupes de cette fin de saison](#)

Calendrier des rencontres à jour.

### [Financement de l'extension du bâtiment](#)

La région a validé la demande de subvention effectuée par le district à hauteur de 80000 €.

### [FAFA pour la saison 2018/2019](#)

#### ➤ **Chapitre « Emploi »**

- Dossier d'Essor Bresse Saône (saison 3/4)
- Un dossier validé par la LFA : club du Belley CS

#### ➤ **Chapitre « Transport »**

- Un dossier instruit par le district, validé par la ligue et transmis à la LFA : club de Culoz Grand Colombier

- Un dossier en cours d'instruction au district : club du FC Bressans

### ➤ **Chapitre « Infrastructures »**

- Dossiers en cours d'instruction au district : Chazey -Bons.
- Dossiers avec avis favorable de la ligue et transmis à la LFA : Marboz, Leyment, Hautecourt, Vaux en Bugey et Dagneux.
- Dossiers validés par la LFA : Champagne en Valromey, Balan, Béon, Grolée-St Benoit, Feillens, Montrevel et St André d'Huriat.

Les enveloppes véhicules et infrastructures sont consommées pour cette saison.

La subvention accordée à la mairie de Val Revermont (dossier antérieur à cette saison) est prise sur l'enveloppe infrastructures de cette saison (Dossier ayant connu un retard d'instruction en raison d'une anomalie administrative)

### Missions du 27 mars 2019 au 23 avril 2019

- 28 mars : réunion de la commission prévention
- 29 mars : intervention lors d'une formation de l'AGLCA sur la place des femmes dans le milieu associatif.
- 30 mars : réunion plénière des commissions féminines de la ligue.
- 30 mars : réunion du groupe de travail et des clubs pour les championnats jeunes 2019/2020.
- 03 avril : réunion de la commission technique.
- 04 avril : rendez-vous avec la nouvelle représentante des sports du conseil départemental.
- 05 avril : réunion du groupe de travail des présidents de district et de l'équipe technique de la ligue.
- 06 avril : finales départementales U13 à Bâgé.
- 08 avril : réunion du groupe de travail sur le foot de demain.
- 09 avril : réunion de la commission de révision des règlements.
- 09 avril : tirage des coupes de l'Ain.
- 09 avril : réunion à Belley pour le Challenge U11 du Conseil départemental.
- 10 avril : réunion de bureau.
- 11 avril : journée de sport adapté à Saint Martin du Mont.
- 11 avril : réunion de la commission « coupe du monde » à la ligue.
- 11 avril : réunion à Hauteville pour le Plateau U7.
- 12 avril : AG d'Ain Profession Sport
- 13 avril : réunion du secteur 4 de l'ANPDF à Perpignan.
- 15 avril : réunion du groupe de travail sur la révision du statut de l'arbitrage
- 17 avril : réunion de la commission de préparation de l'anniversaire du district.
- 18 avril : réunion avec trois clubs pour évoquer l'avenir de ceux-ci.
- 23 avril : visioconférence avec le référent prévention de la LFA.
- 23 avril : comité de direction.

### Tour des commissions

#### Commission Foot Animation (P. CHENE)

Il fait un point sur les finales départementales U13 à Bâgé :

- bonne ambiance autour des terrains.
- bilan sur le carton vert :
  - Possibilité de donner 2 cartons verts par rencontre soit 120 sur la journée
  - 14 cartons verts de mis (fille 5% - garçon : 15 %)

Commission de l'Arbitrage (G. STRIPPOLI)

Demande à ce que l'adresse des arbitres n'apparaît plus sur les notes de frais et sur les rapports circonstanciés à compter de la saison prochaine.

Accord du Comité de Direction.

Date de la prochaine réunion

Lundi 27 mai 2019 à 19 H 15

Heure de fin de réunion : 21 H 25.

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## **IMPORTANT**

### **A L'ATTENTION DES ARBITRES !**

Vous êtes priés d'envoyer vos rapports sur la boîte mail du District au plus tard le mardi midi qui suit la rencontre pour permettre à la Commission de Discipline de traiter tous les dossiers.



## **PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 30.04.2019**

**Présents** : BLANC Denis – BLANC Jean-Luc – BOUMRA Lahssane – FAVIER Pierre- GRUARD Bruno – GUICHERD Olivier – HERMANN Pierre- HIRAUT Jérémy - KONTE Ibrahima – KRIMOU Abdelatif – TOUZANI Hamid

**Excusés** : BILLOUD Jean-Louis –DUBOIS Antoine – JARJAVAL Romain – STRIPPOLI Guillaume

**Absents** : CURT Alexis

### **COURRIERS CLUBS**

F C NURIEUX : demande d'arbitre officiel pour le match BELLEGARDE C O 2 – NURIEUX 2 D5 Poule A du 19.05.2019.

J S BRESSE DOMBES : relatif à l'absence d'arbitre officiel pour le match J S BRESSE DOMBES 1 – SERRIERES VILLEBOIS 2 le 28.04.2019.

A S COLOMIEU : relatif à l'absence d'arbitre officiel D4 Poule B le 28.04.2019.

A S MISERIEUX TREVoux : demande d'arbitres officiels pour le match de Coupe de l'Ain du 01.05.2019.

S C PEYRIEU : demande d'arbitre le 27.04.2019. arbitre officiel pour le match PEYRIEU – ANGLEFORT D5 Poule B du 05.05.2019.

A S COLIGNY : relatif à une désignation d'arbitre le 27.04.2019.

F C LE MAS RILLIER : relatif à un match de Coupe Féminine à 8.

C S BELLEY : demande d'arbitres-assistants officiels pour le match D2 Poule A du 05.05.2019.

ENTENTE SPORTIVE REVERMONTAISE : accord pour la demande du C S BELLEY.

### **COURRIERS ARBITRES**

PIROUX Roland : indisponibilité jusqu'à la fin de la saison 2018-2019.

MENASSEL Marwan : indisponibilité du 14.04.2019 au 05.05.2019.

NEVES Nelson : relatif à son absence au match du 28.04.2019.

PARIS Yohan : relatif à une indisponibilité posée sur MyFFF. Réponse faite.

**La prochaine réunion de la Commission est fixée au 14 MAI à 19h.**

Le Président,

Jean-Louis BILLOUD

Le Secrétaire,

Pierre HERMANN

## Formations Ligue

La formation pour les arbitres souhaitant passer l'examen Ligue Théorique qui aura lieu durant les vacances de la Toussaint 2019, commencera le samedi 04 Mai 2019. **(8h15 à 11h30)**

Pour être présenté à cet examen, il est impératif d'être présenté par la CDA, et par conséquent de venir suivre les formations effectuées au préalable.

Si des arbitres sont intéressés, merci d'envoyer un mail auprès de CURT Alexis : [acurt@ain.fff.fr](mailto:acurt@ain.fff.fr)

Pré-requis :

### **SENIORS**

- Avoir moins de 39 ans au 1er janvier 2020 au moment du dépôt de dossier auprès de sa CDA.
- Avoir « validé » au moins une saison complète en qualité d'arbitre de district officiel,
- Avoir été nommé, lors du dépôt de dossier de candidature, dans la catégorie Arbitre D1 depuis au moins une saison, sans indisponibilités répétées ;
- Avoir dirigé au moins 10 matches de niveau D1 avant la fin de saison en cours ;
- Justifier de moyens de communication rapides permettant une disponibilité téléphonique permanente ;
- Justifier de moyens de transport permettant de se rendre aux missions qui seront confiées.

### **JEUNES**

- Avoir moins de 20 ans au 1er janvier 2020 de l'année en cours au moment du dépôt de dossier auprès de sa CDA.
- Avoir « validé » au moins une saison complète en qualité de jeune arbitre de district officiel, sans indisponibilités répétées,
- Avoir assisté à la formation annuelle de recyclage de sa CDA,
- Justifier de moyens de communication rapides permettant une disponibilité téléphonique permanente ;
- Justifier de moyens de transport permettant de se rendre aux missions qui seront confiées.

## COMMISSION FEMININES

### Fiches de prêt 2018-2019

Les fiches de prêt pour les joueuses du foot animation, U15 et U18 sont désormais disponibles sur le site internet du District dans la rubrique « PRATIQUES » puis « FEMININES ».

Vous trouverez alors l'ensemble des documents relatifs à la pratique des joueuses sur l'article « PRATIQUE FEMININES ».

Nous enregistrons les prêts des joueuses suivantes :

NOM et PRENOM	NEE LE	CLUB PRETEUR	CLUB DEMANDEUR
BRIDAY DEPARDON Mathilde	25/02/2004	BEAUJOLAIS FOOTBALL	ENT.S VAL DE SAONE THOISSEY
LAURENCIN Julie	08/06/2006	BEAUJOLAIS FOOTBALL	ENT.S VAL DE SAONE THOISSEY
LEGRAND Maëlys	14/01/2005	BEAUJOLAIS FOOTBALL	ENT.S VAL DE SAONE THOISSEY
SCAT Audrey	14/09/2004	BEAUJOLAIS FOOTBALL	ENT.S VAL DE SAONE THOISSEY
ARIK Nazlican	13/12/2003	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
BOUDJELLAL Anissa	28/04/2002	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
COLOMBET Léa	24/03/2003	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
DAVID Gwendoline	14/10/2002	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
NEUVILLE Manon	02/07/2004	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
ROUGET Lola	17/06/2002	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
SAGUN Eda	30/08/2003	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
BUBA Ceyda	28/12/2006	PLASTICS VALLEE FC	GJ HAUT BUGEY
COSGUN Yeliz	29/04/2004	PLASTICS VALLEE FC	GJ HAUT BUGEY
MACIT Sila	19/12/2005	PLASTICS VALLEE FC	GJ HAUT BUGEY

### Coupe de l'Ain Séniors à 11

Dans le cadre de la promotion du football féminin sur le département, nous vous proposons pour la deuxième saison consécutive la participation à la Coupe de l'Ain Séniors Féminines. Cette année la pratique s'effectuera à 11 contre 11 avec possibilité pour deux équipes pratiquant en compétition à 8 de former une entente.

#### **Ci-dessous le tirage des ¼ de finale de la compétition du 05 Mai 2019 :**

- FC DOMBES BRESSE – ST DENIS AMBUTRIX FC
- FBBP 01 (2) – ENT. BAS BUGEY RHÔNE
- OLYMPIQUE BUYATIN – AS ATTIGNAT
- AS ST ETIENNE SUR REYSSOUZE – FC BORDS DE L'AIN

## Semaine du Football Féminin (du 08 au 15 Mai 2019)

Dans le cadre de la semaine du Football Féminin, les clubs suivants proposent des journées portes-ouvertes.

### Inscriptions dans la démarche :

- **FC COTIERE LUENAZ**
  - Mercredi 8 Mai de 14h à 15h30 au stade de La Boisse.
  - Samedi 30 Juin à 10h00 au stade de La Boisse.
  
- **AS DORTAN LAVANCIA**
  - Samedi 11 Mai de 14h à 16h30 au stade municipal de Dortan.
  
- **GROUPEMENT JEUNES HAUT BUGEY**
  - Mercredi 15 Mai au stade d'Izernore.
  
- **AS MONTMERLE**
  - Samedi 4 Mai au stade de Montmerle / Saône.
  
- **ESVS THOISSEY**
  - Mercredi 12 Juin au complexe synthétique de St Didier / Chalaronne.
  
- **COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU**
  - Samedi 25 Mai de 12h00 à 17h00 au stade de la Prairie à Meximieux.
  
- **AIN SUD FOOT**
  - Mercredi 17 Avril 2019 de 16h00 à 17h30 au Forum des sports de St Maurice de Beynost.
  - Mercredi 15 Mai 2019 de 15h30 à 17h00 au Forum des sports de St Maurice de Beynost.
  - Mercredi 22 Mai 2019 de 15h30 à 17h00 au Forum des sports de St Maurice de Beynost.
  - Mercredi 29 Mai 2019 de 15h30 à 17h00 au Forum des sports de St Maurice de Beynost.
  
- **AS ATTIGNAT**
  - Mercredi 10 Avril 2019 de 15h30 à 16h30 au stade municipal d'Attignat.
  - Mercredi 15 Mai 2019 de 15h30 à 16h30 au stade municipal d'Attignat.
  - Mercredi 05 Juin 2019 de 15h30 à 16h30 au stade municipal d'Attignat.
  
- **AS HAUTECOURT ROMANECHÉ**
  - Samedi 11 Mai 2019 après-midi au stade municipal d'Hautecourt.
  
- **FC CURTAFOND CONFRANCON**
  - Mercredi 17 Avril 2019 au stade de Curtafond.



- **ES REVERMONTAISE**
  - Mercredi 12 Juin 2019 de 17h00 à 18h30 au stade de St Martin du Mont.
  
- **ESSOR BRESSE SAONE**
  - Mardi 30 Avril 2019 de 18h à 19h15 au stade de Feillens. *(catégorie école de foot)*
  - Mardi 14 Mai 2019 de 18h à 19h15 au stade de Feillens. *(catégorie école de foot)*
  - Mercredi 15, 22 et 29 Mai 2019 de 18h à 19h15 au stade de Feillens. *(catégorie école de foot)*
  - Jeudi 16 et 23 Mai et Jeudi 6 Juin 2019 de 18h15 à 19h45 au stade de Bâgé. *(catégorie U15)*
  - Vendredi 3, 10, 19 et 24 Mai 2019 de 19h30 à 21h au stade de Manziat *(catégorie U18 & Séniors)*
  
- **FOOTBALL BOURG EN BRESSE PERONNAS 01**
  - Vendredi 7 Juin 2019 de 17h30 à 19h00 au stade municipal de Péronnas
  - Mercredi 12 Juin 2019 de 17h30 à 19h00 au stade municipal de Péronnas.
  
- **FC CORMOZ ST NIZIER**
  - Samedi 1er Juin 2019 à partir de 14h30 au stade municipal de Cormoz (catégorie U7 à Sénior)
  
- **PLASTICS VALLEE FC**
  - Mercredi 8 et 15 Mai 2019 au complexe intercommunal Sud de Bellignat.
  - Vendredi 10 et 17 Mai 2019 au complexe intercommunal Sud de Bellignat.

### Journée Départementale du Foot Féminin – Dimanche 2 Juin 2019 à Péronnas

La Coupe du Monde Féminine approchant à grands pas, nous avons le plaisir d'inviter nos licenciées féminines U6 à U15 pour notre traditionnelle « JOURNEE DEPARTEMENTALE DU FOOT FEMININ » le **Dimanche 02 Juin 2019 au stade municipal de Péronnas**.

Cet après-midi aura pour but de conclure la saison sportive sur une note festive et de lancer le Mondial Féminin en France de la meilleure des manières.

Nous comptons ainsi sur la mobilisation d'un maximum de filles lors de ce rassemblement, qui verra également la participation du LAuRA Foot Tour (diverses animations en lien avec la Coupe du Monde Féminine).

Possibilité de venir avec une copine non licenciée.

Veillez trouver ci-après le courrier d'invitation avec le programme détaillé de l'après-midi.

Toute participation doit faire l'objet d'une confirmation par mail à l'adresse suivante avant le **17/05/2019** : [thibault.vallet@ain.ff.fr](mailto:thibault.vallet@ain.ff.fr)





# DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL

26 RUE DU LOUP-01440 VIRIAT

Tél. 04.74.22.87.87. - Fax. 04.74.22.36.92

district@ain.fff.fr - http://ain.fff.fr

N° de Siret : 31833453900026



## **Objet : 13<sup>ème</sup> Journée Départementale du Football Féminin**

Tu es invitée à participer à la Journée Départementale du Football Féminin qui se déroulera cette année :

**Dimanche 02 Juin 2019 à partir de 13h15**

**Au stade municipal de Péronnas**

**Chemin du stade**

**01960 PERONNAS**



### **Objectifs de l'après-midi :**

- Passer un bon moment pour terminer la saison
- Se retrouver entre filles pour la pratique du football
- S'initier à une nouvelle forme de pratique : l'activité Fun Foot (tennis-ballons, matchs à effectifs réduits, ...).

### **Programme :**

- 13h30 : Accueil des filles
- 14h00 – 16h45 : Fun Foot pour les filles de U6 à U15
- 17h00 : Remise des récompenses
- 17h30 – 19h00 : Rencontre triangulaire AIN – SAVOIE – HAUTE SAVOIE U16/U17F



Cette journée sera aussi l'occasion de montrer notre soutien aux Bleues à J-5 de la Coupe du Monde Féminine en France !!!

Pour une meilleure organisation, merci de rendre réponse avant **le vendredi 17/05/2019** à :  
**[thibault.vallet@ain.fff.fr](mailto:thibault.vallet@ain.fff.fr)**

### **En précisant :**

- nom et prénom de la joueuse ainsi que sa catégorie
- le nombre et le nom des copines non licenciées qui viendront jouer

**Nous comptons vraiment sur la mobilisation de toutes afin que cette journée puisse montrer l'engouement et la dynamique du Football Féminin dans l'Ain.**

## Module Animatrice Fédérale de Football - Dimanche 2 Juin à Péronnas

Dans le cadre du développement du football féminin, de l'évolution de l'encadrement des équipes féminines et masculines, la Commission Technique du District propose lors de la Journée Départementale du Foot Féminin, le **dimanche 02 juin** au centre d'entraînement du FBBP01 à Péronnas, **un module Animatrice fédérale de Football**.

Ce module a pour objectif : [Module animatrice référentiel](#)

- D'être capable d'appréhender l'environnement du football (féminin), les publics, les fonctions au sein du club autour de la pratique des jeunes.
- D'être capable de participer à la vie du club et à l'encadrement de la pratique des jeunes.

Pour vous inscrire, suivez le lien ... <https://laurafoot.fff.fr/inscriptions-formations/>

Gratuité pour les féminines et possibilité d'utiliser les bons de formation



### Réunion plénière féminine de fin de saison

La réunion plénière féminine de fin de saison aura lieu le **Mercredi 5 Juin 2019 à 19h00 au siège du District de l'Ain**. Merci à l'ensemble des clubs, ayant des équipes féminines engagées ou souhaitant s'engager la saison prochaine dans les compétitions, de bien vouloir confirmer leur présence par retour de mail à l'adresse suivante en indiquant le nombre de personnes (maxi. 2 personnes / club) : [thibault.vallet@ain.fff.fr](mailto:thibault.vallet@ain.fff.fr) avant le lundi 3 Juin.

# COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

En cas d'utilisation d'une feuille de match « papier », les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil « Footclubs Compagnons ».

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celles-ci.

Dans ce cas, l'arbitre se saisit de la ou des licences concernées et les transmet dans les meilleurs délais au District.

Si un joueur ne présente pas de licence, l'arbitre doit exiger une pièce d'identité comportant une photographie et la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée ou un certificat médical daté de non contre-indication à la pratique du Football avec Nom, cachet et signature du médecin.

## **Réunion du 30 Avril 2019**

Présents : MM PELLET, BACONNET, BOURDON, VERNAY, DELIANCE, GUTTIEREZ.

### Courriers :

- Reçu courrier d'Anglefort demandé.
- Courrier du Groupement Albarine Foot signifiant la fin du groupement.
- Réclamation du club du Mas Rillier.
- Courrier du club US DOMBES ⇒ pas de réponse possible pour l'instant.



### **Dossier n° 163**

**Match n° 20927295 : St Vulbas Plaine de l'Ain 3 / Arbent 3 – Seniors D6 poule A – du 27/04/19**

Courrier du club d'Arbent annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

### Score :

Arbent 3 : 0 but / -1 point

St Vulbas Plaine de l'Ain 3 : 3 buts / 3 points

Le club d'Arbent est redevable de la somme de 43 € au District.

### **Dossier n° 164**

**Match n° 20670225 : Izernore 2 / St Martin Maillat CV 2 – Seniors D5 poule A – du 28/04/19**

Courrier du club de St Martin Maillat CV annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait.

### Score :

Izernore 2 : 3 buts / 3 points

St Martin Maillat CV 2 : 0 but / - 1 point

Le club de St Martin Maillat CV est redevable de la somme de 62 € au District.

### **Dossier n° 165**

#### **Match n° 21144020 : ST Denis en Bugey 1 / Dombes FC 1 – Seniors Féminines à 11 poule A – du 27/04/19**

Courrier du club de Dombes FC annonçant le forfait de son équipe : 3<sup>ème</sup> forfait.

#### **Score :**

St Denis en Bugey 1 : 3 buts / 3 points

Dombes FC 1 : 0 but / -1point

Pas d'amende.

### **Dossier n° 166**

#### **Match n° 21399962 : Curtafond Confrançon 2 / Oyonnax ATT 2 – Coupe des Groupements – du 21/04/19**

Réserve d'après match du club de Curtafond Confrançon 2 portant sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de l'ATT Oyonnax aux motifs que plus de 4 joueurs sont susceptibles d'avoir joué plus de 7 matchs en équipe supérieure et qu'au moins 2 joueurs sont susceptibles d'avoir joué plus de 12 matchs en équipe supérieure et que plus de 2 joueurs ont participé à la journée de championnat précédente (équipe supérieure au repos). Réserve recevable.

Après pointage de l'ensemble des joueurs du club d'Oyonnax ATT, il ressort qu'ils pouvaient tous participer à la rencontre suscitée.

La Commission des Règlements confirme le score acquis sur le terrain.

Le club de Curtafond Confrançon est redevable de la somme de 48 €uros au District.

### **Dossier n° 167**

#### **Match n° 20670345 : Injoux Génissiat 1/Anglefort 1 – Seniors D5 poule B – du 07/04/2019**

Réserve du club d'Injoux Génissiat portant sur la participation à cette rencontre du joueur CHATILLON Grégory du club d'Anglefort en état de suspension. Réserve recevable.

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 49.5 des Règlements du District, la Commission des Règlements se saisit du dossier.

Après vérification, il ressort que le joueur CHATILLON Grégory, licence n° 2548367379, était suspendu, avec date d'effet au 01/04/2019 pour 2 matchs ; ce joueur n'a purgé qu'un match le 03/04/2019 (coupe).

- Vu les remarques du club d'Anglefort

- Vu l'article 60 des Règlements du District qui précise que tout licencié suspendu ne peut disputer aucun match officiel.

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Anglefort pour en reporter le gain à l'équipe d'Injoux Génissiat 1 (art. 49.5 du District).

#### **Score :**

Anglefort 1 : 0 but / - 1 point

Injoux Génissiat 1 : 3 buts – 3 points

Le club d'Anglefort est redevable de la somme de 106 €uros au District.

D'autre part, en application de l'article 61 des Règlements du District, la Commission des Règlements dit que le joueur CHATILLON Grégory, licence 2548367379, a purgé un match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme avec prise d'effet au 06/05/2019 pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension. Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

### **Dossier n° 168**

#### **Match n° 20669674 : Valserine FC 2/Sud Revermont 2 – Seniors D4 poule A – du 21/04/2019**

1) Réserve d'avant match du club d'Ol. Sud Revermont concernant la participation de l'ensemble des joueurs de Valserine FC 2 aux motifs que plus de 4 joueurs sont susceptibles d'avoir joué plus de 7 matchs en équipe supérieure dont 1 seul ayant participé à plus de 12 matchs et que plusieurs

joueurs ont joué en supérieure à la dernière journée de championnat précédente (équipe supérieure au repos).

Après pointage de l'ensemble des joueurs du club de Valserine FC 2, il ressort que tous pouvaient participer à la rencontre citée en objet.

La Commission confirme le score acquis sur le terrain.

Le club d'Ol. Sud Revermont est redevable de la somme de 48 €uros au District.

2) Réserve d'avant match du club d'Ol. Sud Revermont considérant que le joueur CAILLOT Jonathan, licence n° 2568631619, du club de Valserine FC 2 a été sanctionné par la Commission de Discipline du District d'un (1) match automatique plus 1 match ferme pour avoir reçu un carton rouge avec date d'effet au 04/03/2019.

Considérant que cette sanction est parue sur Footclubs le 14/03/2019 et qu'elle n' pas été contestée.

Considérant qu'en référence à l'article 61 des Règlements du District qui prévoit que la suspension doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition.

La rencontre au 17/03/2019 étant le 2<sup>ème</sup> match officiel de l'équipe de Valserine FC 2.

Toutefois, ce match a été interrompu et a été donné à rejouer le 21/04/2019. De ce fait, un joueur suspendu ne peut prendre part à cette nouvelle rencontre : cf art. 61 des Règlements du District.

En conséquence, ce joueur n'était pas qualifié pour participer à la rencontre citée en référence.

Pour ce motif et en application de l'article 61.4 du District de l'article 49.5 du District, la Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Valserine FC 2 pour reporter le gain à l'équipe d'Ol. Sud Revermont.2.

Le joueur CAILLOT Jonathan, licence n° 2568631619, a purgé son 2<sup>ème</sup> match de suspension lors de cette rencontre. De ce fait, la Commission lui inflige une nouvelle suspension d'un (1) match ferme avec date d'effet au 06/05/2019 pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension.

Score :

Valserine FC 2 : 0 but / - 1 point

Ol. Sud Revermont 2 : 3 buts – 3 points

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club de Valserine FC est redevable de la somme de 106 €uros au District.

## SPORTIVE SENIORS

Réunion du 2 mai 2019

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET.

Courriers :

**US NANTUA**: modification date

### Modifications de rencontres

Compétition :	D5	Poule :	A	N° de match :	20670231
Rencontre :	US NANTUA 2 – AS COLIGNY 1				
Initialement prévu	05/05/19	Heure :	15h00	Terrain :	Municipal de NANTUA
Aura lieu le :	04/05/19	Heure :	<b>18h00</b>	Terrain :	Municipal de NANTUA
Commentaire :	<b>Accord des 2 clubs</b>				

***Les 2 dernières journées de championnat sont le 19 et 26 mai. Suivant l'article 30 des règlements aucune modification ne sera prise en compte.***

# COMMISSION COUPES

Réunion du 2 mai 2019

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET

## Coupe de l'Ain E. FAIVRE (1/2 finale)

### Coupe de l'Ain E. FAIVRE :

Les ½ finale auront lieu Dimanche 12 Mai 2019.

## Coupe des Groupements (1/2 finale)

### Coupe des Groupements :

Les ½ finale auront lieu Dimanche 12 Mai 2019

Courrier du CS BELLEY : ¼ de finale reporté au 8 Mai à 15 Heures (accord des 2 clubs)

## Coupe Vétérans (1/2 finale)

### Coupe Vétérans :

Les ½ finales (tour 4) auront lieu Vendredi 10 Mai 2019.

## Coupe Féminines à 11

### Coupe Féminines à 11 :

Les ¼ de finale (tour 2) auront lieu le Dimanche 5 Mai 2019

Les ½ finale (tour 3) auront lieu le Dimanche 26 Mai 2019

Suite à une erreur de la commission, BORDS DE L'AIN remplace DOMBES FC.

### **Rappel :**

**Obligations du club recevant d'avoir sur le terrain un ou plusieurs délégués (voir article 37.1)**

# SPORTIVE JEUNES

Réunion du 2 mai 2019

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET.

Courriers :

**FC Veyle Saône, US CULOZ G.C.** : changement de terrain U15

**AS MONTREAL LA CLUSE** : changement horaire U18

## Modifications rencontres

Compétition :	U 15 D3	Poule : F	N° de match :	21296255
Rencontre :	FC Veyle Saône 2 - O. ST DENIS LES BOURG 1			
prévu le :	05/05/2019	Heure : 10h00	Terrain :	Synthétique de LAIZ
Aura lieu le :	05/05/2019	Heure : 10h00	Terrain :	<b>municipal de ST ANDRE/HUIR.</b>
Commentaire :				

  

Compétition :	U 15 D4	Poule : K	N° de match :	21296472
Rencontre :	US CULOZ G.C.1 - FC AMBERIEU 2			
prévu le :	05/05/2019	Heure : 10h00	Terrain :	Municipal de CULOZ
Aura lieu le :	05/05/2019	Heure : 10h00	Terrain :	<b>Stade des Rousses à BEON</b>
Commentaire :				

  

Compétition :	U 18 D2	Poule : C	N° de match :	21313955
Rencontre :	Plaine Revermont Foot1 - AS MONTREAL 1			
prévu le :	04/05/2019	Heure : 15h30	Terrain :	Co.sportif de VAL REVERMONT
Aura lieu le :	04/05/2019	Heure : <b>14h30</b>	Terrain :	Co.sportif de VAL REVERMONT
Commentaire :				

# COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

## DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

### **Plateau Départemental U7 – Journée Nationale des Débutants :**

#### **29<sup>e</sup> PLATEAU DEPARTEMENTAL U6/U7 de Football à 4**

**Le Samedi 1er Juin 2019**

**à HAUTEVILLE LOMPNES**

Organisé par le District de l'Ain et le CO Plateau

- ENGAGEMENTS GRATUITS

- Réservé aux joueurs de la catégorie U6/U7 (nés en 2012-2013 et joueuses nées en 2011)

- Equipes de 4 joueurs minimum (7 maximum)

- Poules de 6 équipes (5 matchs par équipes)

- Matchs de 14h30 à 18h15

- 18h30 : remise des récompenses : maillots, gadgets à chaque participant

La composition des poules, les horaires des matchs et les convocations, le règlement paraîtront au PV du jeudi 9 Mai 2019.

#### **ENGAGEMENT A REMPLIR AVANT LE VENDREDI 3 MAI 2019**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScVB1ggx9HijjKvoeWoY45SUjnysQybvvyBpV6L1y6coN\\_dKQQ/viewform?vc=0&c=0&w=1](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScVB1ggx9HijjKvoeWoY45SUjnysQybvvyBpV6L1y6coN_dKQQ/viewform?vc=0&c=0&w=1)

**Attention** : Les clubs engagés dans les délais seront prioritaires.

#### **Clubs inscrits : 83 équipes**

F.BOURG EN BRESSE PER.01 (3)

ARBENT MARCHON (4)

O.SUD REVERMONT (2)

JUJURIEUX (2)

BRESSE DOMBES (1)

BELLEGARDE CO (4)

DOMBES BRESSE (5)

LAGNIEU (4)

ATTIGNAT (1)

FEILLENS (1)

CS VIRIAT (1)

ST DENIS AMB. FC (1)

BRESSOLLES (2)

CO PLATEAU (2)

DORTAN (1)

GR. JEUNES HAUT BUGEY (3)

COTIERE LUENAZ (3)

MARBOZ (2)

AS VIRIEU GD (2)

REPLONGES (1)

CULOZ GD COLOMBIER (2)

BORD DE VEYLE (1)

BELLEY CS (5)

AIN SUD FOOT (6)

MONTREAL LA CLUSE (2)

BORDS DE L'AIN (1)

MONTREVEL (1)

PLASTICS VALLEE (4)

MISERIEUX TREVoux (4)

VEYLE VIEUX JONC (1)

VALSERINE FC (2)

CURTAFOND CONF. (1)

BOURG SUD (4)

MANZIAT (1)

FC BRESSANS (1)

PLAINE REVERMONT FOOT (1)

COLOMIEU (1)

MASSIGNIEU (1)

FO BOURG (3)

SC MILLE ETANGS (1)

CS VALROMEY (1)

**Challenge U11 du Conseil départemental :** Il se déroulera le dimanche 16 juin 2019 à Belley.

**Inscription avant le 15 avril 2019 – Tirage au sort des groupes le 23 mai 2019**

N°	Nom du Canton	Communes composant le canton	Clubs présents sur le canton avec une équipe U11	Equipes engagées au 30 avril 19
1	Ambérieu-en-Bugey	L'Abergement-de-Varey, Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Arandas, Argis, Bettant, Château-Gaillard, Cleyzieu, Conand, Douvres, Nivollet-Montgriffon, Oncieu, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Rémens, Saint-Rambert-en-Bugey, Torcieu, Vaux-en-Bugey.	Ambérieu FC, St Denis Ambutrix, JS Bettant	2
2	Attignat	Attignat, Béréziat, Buellas, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Étrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Marsonnas, Montcet, Montracol, Montrevel-en-Bresse, Polliat, Saint-Didier-d'Aussiat, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Sulpice, Vandeins.	Curtafond-Confrançon, Montrevel Marsonnas Jayat, Foissiat Etrez, Bressans FC, Attignat	2
3	Bellegarde-sur-Valserine	Bellegarde-sur-Valserine, Billiat, Champfromier, Chanay, Châtillon-en-Michaille, Confort, Giron, Injoux-Génissiat, Lancrans, Lhôpital, Montanges, Plagne, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux, Villes.	Bellegarde, Valserine	2
4	Belley	Ambiéon, Andert-et-Condon, Arbignieu, Belley, Brégnier-Cordon, Brens, La Burbanche, Ceyzérieu, Chazey-Bons, Cheignieu-la-Balme, Colomieu, Contrevoz, Conzieu, Cressin-Rochefort, Cuzieu, Flaxieu, Izieu, Lavours, Magnieu, Marignieu, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gélignieux, Nattages, Parves, Peyrieu, Polliou, Prémeyzel, Pugieu, Rossillon, Saint-Benoît, Saint-Bois, Saint-Champ, Saint-Germain-les-Paroisses, Saint-Martin-de-Bavel, Virieu-le-Grand, Virignin, Vongnes.	Belley, Massignieu - de - Rives, Virieu	2
5	Bourg-en-Bresse-1	Viriat. La partie de la commune de Bourg-en-Bresse non incluse dans le canton de Bourg-en-Bresse-2.	Viriat, FO Bourg, Bourg Sud	
6	Bourg-en-Bresse-2	Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Saint-Rémy. La partie de la commune de Bourg-en-Bresse située à l'ouest et au sud d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes : depuis la limite territoriale de la commune de Saint-Denis-lès-Bourg, ligne de chemin de fer Bourg-Mâcon, avenue des Anciens-Combattants, boulevard Paul-Bert jusqu'à la place Perrier-Labalme, avenue Jean-Marie-Verne, rue de la Fraternité, rue Amédée-Fornet, rue Alfred-de-Vigny, avenue Jean-Marie-Verne, boulevard Paul-Valéry, rue Tony-Ferret, boulevard de Brou, ligne de chemin de fer Bourg-Bellegarde jusqu'à son intersection avec la rivière Reyssouze, cours d'eau Reyssouze jusqu'à la limite territoriale de la commune de Montagnat.	F. Bourg En Bresse Peronnas 01, St Denis les Bourg	2
7	Ceyzériat	Certines, Ceyzériat, Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Crans, Dompierre-sur-Veyle, Druillat, Journans, Lent, Montagnat, Le Plantay, Revonnas, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Just, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Nizier-le-Désert, Servas, Tossiat, La Tranchière, Versailleux, Villette-sur-Ain.	St Martin du Mont, Dombes US, Olympique Sud Revermont 01, Veyle Vieux Jonc, Châtillon la Palud	
8	Châtillon-sur-Chalaronne	L'Abergement-Clémenciat, La Chapelle-du-Châtelard, Châtillon-sur-Chalaronne, Condeissiat, Dompierre-sur-Chalaronne, Garnerans, Genouilleux, Guéreins, Illiat, Marlieux, Mogneneins, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Neuville-les-Dames, Peyzieux-sur-Saône, Romans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Germain-sur-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Sandrans, Sulignat, Thoissey, Valeins.	Saint Etienne Sur Chalaronne, Bresse Dombes, 3 Rivières, Thoissey, Dombes Bresse, AS Montmerle	2
9	Gex	Cessy, Divonne-les-Bains, Gex, Grilly, Sauvigny, Versonnex, Vesancy.	Versonnex Grilly Sauvigny, US Divonne, Cessy - Gex	
10	Hauteville-Lompnes	Anglefort, Aranc, Armix, Artemare, Belmont-Luthézieu, Béon, Brénaz, Brénod, Chaley, Champagne-en-Valromey, Champdor, Chavornay, Chevillard, Condamine, Corbonod, Corcelles, Corlier, Cormaranche-en-Bugey, Culoz, Évosges, Le Grand-Abergement, Hauteville-Lompnes, Hostiaz, Hotonnes, Izenave, Lantenay, Lochieu, Lompnieu, Outriaz, Le Petit-Abergement, Prémillieu, Ruffieu, Seyssel, Songieu, Sutrieu, Talissieu, Tenay, Thézillieu, Vieu, Vieu-d'Izenave, Virieu-le-Petit.	CO Plateau, Grand Colombier, CS Valromey, Tenay	2
11	Lagnieu	Bénonces, Blyes, Briord, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Groslée, Innimond, Lagnieu, Leyment, Lhuis, Lompnas, Loyettes, Marchamp, Montagnieu, Ordonnaz, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Sorlin-en-Bugey, Saint-Vulbas, Sainte-Julie, Sault-Brénaz, Seillonnaz, Serrières-de-Briord, Souclin, Villebois, Villieu-Loyes-Mollon.	Lagnieu, St Maurice de Gourdans, Serrières Villebois, Plaine de l'Ain, OI Buyatin, Leyment, Berges du Rhône	

12	Meximieux	Balan, Bèlignieux, Bourg-Saint-Christophe, Bressolles, Dagneux, Faramans, Joyeux, Meximieux, Le Montellier, Montluel, Pérouges, Pizay, Rignieux-le-Franc, Saint-Éloi, Sainte-Croix.	Bressolles, Cotière Meximieux	2
13	Miribel	Beynost, La Boisse, Miribel, Neyron, Niévroz, Saint-Maurice-de-Beynost, Thil, Tramoyes.	Ain Sud Foot, Le Mas Rillier, Cotière Luenaz	2
14	Nantua	Apremont, Béard-Géovreissiat, Belleydoux, Bellignat, Brion, Charix, Échallon, Géovreisset, Groissiat, Lalleyriat, Maillat, Martignat, Montréal-la-Cluse, Nantua, Les Neyrolles, Le Poizat, Port, Saint-Martin-du-Frêne.	Montréal La Cluse, Nantua	2
15	Oyonnax	Arbent, Oyonnax.	Arbent, Veyziat, Plastics Vallée	2
16	Pont-d'Ain	Bolozon, Boyeux-Saint-Jérôme, Ceignes, Cerdon, Challes-la-Montagne, Dortan, Izernore, Jujurieux, Labalme, Leyssard, Matafelon-Granges, Mérignat, Neuville-sur-Ain, Nurieux-Volognat, Peyriat, Poncin, Pont-d'Ain, Priay, Saint-Alban, Saint-Jean-le-Vieux, Samognat, Serrières-sur-Ain, Sonthonnax-la-Montagne, Varambon.	Groupement Jeunes Haut Bugey, Ambronay-St Jean, Jujurieux, Bords de l'Ain	2
17	Replonges	Arbigny, Asnières-sur-Saône, Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Boissey, Boz, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Courtes, Curciat-Dongalon, Dommartin, Feillens, Gorrevod, Lescheroux, Mantenay-Montlin, Manziat, Ozan, Pont-de-Vaux, Replonges, Reyssouze, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Bénigne, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Sermoyer, Servignat, Vernoux, Vescours, Vésines.	Feillens, Replonges, St Etienne Sur Reyssouze, Manziat, Bassin Pontevallois, Bagé, Essor Bresse Saône, Bresse Nord	2
18	Saint-Étienne-du-Bois	Beaupont, Bény, Bohas-Meyriat-Rignat, Chavannes-sur-Suran, Cize, Coligny, Cormoz, Corveissiat, Courmangoux, Domsure, Drom, Germagnat, Grand-Corent, Hautecourt-Romanèche, Jasseron, Marboz, Meillonas, Pirajoux, Pouillat, Pressiat, Ramasse, Saint-Étienne-du-Bois, Salavre, Simandre-sur-Suran, Treffort-Cuisiat, Verjon, Villemotier, Villereversure.	Marboz, Cormoz St Nizier, Plaine Revermont Foot, Hautecourt, Haut Revermont	2
19	Saint-Genis-Pouilly	Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns, Saint-Genis-Pouilly.	St Genis Ferney Crozet, AS Prevessins Moens	
20	Thoiry	Challex, Chevry, Chézery-Forens, Collonges, Crozet, Échenevex, Farges, Léaz, Lélex, Mijoux, Péron, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville, Ségny, Sergy, Thoiry.	US Challex, Echenevex Segny Chevry O., Foot Sud Gessien	2
21	Trévoux	Beauregard, Frans, Jassans-Riottier, Massieux, Misérieux, Parcieux, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Toussieux, Trévoux.	Misérieux Trévoux, Jassans, Reyrieux, Ars Sur Formans, Bords de Saône	2
22	Villars-les-Dombes	Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Baneins, Birieux, Bouligneux, Chaleins, Chaneins, Civrieux, Fareins, Francheleins, Lapeyrouse, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Mionnay, Monthieux, Rancé, Relevant, Saint-André-de-Corcy, Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Marcel, Saint-Trivier-sur-Moignans, Sainte-Olive, Savigneux, Villars-les-Dombes, Villeneuve.	Fareins Saône Vallée, Dombes FC, Portes de l'Ain, Mille Etangs	1
23	Vonnas	Bey, Biziat, Chanoz-Châtenay, Chaveyriat, Cormoranche-sur-Saône, Crottet, Cruzilles-lès-Mépillat, Grièges, Laiz, Mézériat, Perrex, Pont-de-Veyle, Saint-André-d'Huiriat, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Veyle, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-Laurent-sur-Saône, Vonnas.	St Laurent, Bord de Veyle, Veyle Saône, Griège Pont de Veyle	2

**TOTAL**

**35**

**Toutes les informations sur le site du district.**

# PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

## PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2006) – RASSEMBLEMENT INTERSECTEURS :

Listing des joueurs U13 convoqués pour le **mercredi 22 Mai (13h45-16h30) à VIRIAT**. Les joueurs ci-dessous recevront une convocation individuelle.

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD FOOT	HUBERT	Paul	18/05/2006
AIN SUD FOOT	JEAN-JOSEPH	Whesley	09/07/2006
AIN SUD FOOT	SARTRE	Loan	05/01/2006
AIN SUD FOOT	TAMBWE	Enzo	03/11/2006
AS MISERIEUX TREVoux	VAGANEY WEIDMANN	Alan	17/01/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	AQUAIRE	Lucas	09/12/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	BREGIEIRO	Téo	04/11/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	LOPEZ	Nathan	20/01/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	TUNCA	Emre	18/05/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	LIEVIN	Lilian	08/04/2006
BOURG SUD	CHAGRAOUI	Amine	17/01/2006
BOURG SUD	HAMMOU SABAANE	Elias	09/01/2006
BOURG SUD	KRASNIQI	Lirian	28/06/2006
CONCORDIA FC	BOUTELDJA	Nolan	19/08/2006
CONCORDIA FC	GALINDO	Luca	22/05/2006
CONCORDIA FC	NAKIR SAILAH	Mohamed Amine	02/05/2006
COTIERE MV	BLOK	Gabriel	01/03/2006
COTIERE MV	LEONE	Tom	14/05/2006
COTIERE MV	PEREZ	Jessim	16/11/2006
CS VIRIAT	BOULLY	Remi	01/01/2006
CS VIRIAT	CADEL	Matthew	25/04/2006
ES REVERMontoise	PAGE	Mathis	02/03/2006
ESB MARBOZ	PHILIBERT	Quentin	05/08/2006
ESB MARBOZ	RODET	Johan	08/02/2006
ESSOR BRESSE SAONE	BERRY	Nathan	02/05/2006
ESSOR BRESSE SAONE	CHAVANNE	Mathis	15/02/2006
ESSOR BRESSE SAONE	COLAS	Maxime	10/05/2006
ESSOR BRESSE SAONE	CROZET	Charlie	18/02/2006
FBBP01	BAILLIVY	Noah	06/07/2006
FBBP01	BUATOIS	Corentin	09/12/2006
FBBP01	CHARBONNIER	Jeremy	10/05/2006
FBBP01	DEBOURG	Fabrizio	27/02/2006
FBBP01	DIALLO	Amadouwoury	02/08/2006
FBBP01	LAFFONT	Louison	11/04/2006
FBBP01	PEYROT	Marius	14/04/2006
FBBP01	PAUGET	Tom	12/01/2006
FC VEYLE SAONE	BEAUDET	Esteban	10/09/2006
FC VEYLE SAONE	BUELLET	Mylan	17/02/2006
FC VEYLE SAONE	JACQUET DZONG	Hugo	01/06/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	DA SILVA MARTINS	Lorenzo	30/03/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	FRANZETTI	Lucas	09/05/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	GONCALVES	Ruben	18/01/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	RETIERE	Mathis	06/01/2006
OYONNAX PVFC	ARLI	Nébi	08/10/2006
OYONNAX PVFC	BAOUTA	Toufik	02/02/2006
OYONNAX PVFC	COCA Y GUERRERO	Maxime	12/06/2006
OYONNAX PVFC	OJJAGHBI	Sofiane	27/07/2006
OYONNAX PVFC	SIDIBE	Fode	20/06/2006
US ARBENT MARCHON	CHEMLI	Jibril	23/08/2006
US ARBENT MARCHON	GUTZVILLER	Nael	16/01/2006
US ARBENT MARCHON	KEMMOUN	Majid	04/01/2006
US ARBENT MARCHON	KMIHA OUAHDANI	Bader	24/01/2006
US ARBENT MARCHON	SAIDI	Nadir	28/05/2006
US ARBENT MARCHON	SANTANA	Matteo	26/05/2006
US CULOZ GD COLOMBIER	MICHELI	Lukas	09/03/2006
VALSERINE FC	GROSCARRET	Axel	25/05/2006
<b>Joueurs repêchés suite à la finale U13 PITCH :</b>			
AIN SUD FOOT	HAQUES	Fares	22/10/2006
CS VIRIAT	BUATHIER	Paul	07/05/2006
FBBP01	BILLET	Mathis	22/01/2006
FC DOMBES BRESSE	COUPAMA	Eros	21/05/2006
PORTES DE L'AIN	TAFARO	Matis	21/04/2006

# FORMATIONS DE CADRES

## La Commission Technique a organisé :

Certification CFF1/CFF2/CFF3 : Samedi 27 Avril à Viriat (24 inscrits).

### RESULTATS CERTIFICATION CFF1 - CFF2 - CFF3 du 27 AVRIL 2019

Stagiaire	Diplôme	Passage Pédagogique	Rapport de Stage	Résultat
AGATIC Mario	CFF1		Déjà validé	Refusé
BERTHAUD Manon	CFF1			Admis
CURSIO Maxime	CFF1			Admis
HASAINÉ Mohamed	CFF1		Déjà validé	Admis
KEMBO Georges	CFF1			Admis
SAMBARDY Alexandre	CFF1		Déjà validé	Admis
CAROFF Dylan	CFF2			Refusé
EL AMINE Soufiane	CFF2			Refusé
GIROUD Romain	CFF2			Admis
JAAFAR Merou	CFF2			Refusé
MOUCHET Christophe	CFF2		Déjà validé	Refusé
PERBET Sebastien	CFF2		Déjà validé	Refusé
PIEROU Gilles	CFF2			Admis
SEUX Raphaël	CFF2			Refusé
BESSION Killian	CFF3			Admis
FERREIRA Fabrice	CFF3		Déjà validé	Admis
GOMES MOREIRA Danny	CFF3			Refusé
GOYET Elliott	CFF3			Refusé
GRAO Kevin	CFF3			Admis
LACAS Steve	CFF3			Refusé
MEBARKI Raian	CFF3			Admis
PITAUD Philippe	CFF3			Refusé
PUTIN Marvin	CFF3			Refusé
SETTAOUT Redouane	CFF3			Admis

## La Commission Technique organise :

Inscription en ligne depuis le site du District (onglet \*formations\*)

Certification Du 08 Juin 2019 au District de l'Ain - VIRIAT

CFF1 : 5 inscrits

### CS VIRIAT

GUILLET Théo

### US BASSIN PONTEVALLOIS

MOREIRA Michaël

### US EST LYONNAIS FOOT

NEVES Nelson

### SC MILLE ETANGS

ROMEAS Corentin

### F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

SANVERT Pierre

**CFF2** : 8 inscrits

**AS MONTREAL LA CLUSE**

BOEGLIN Sébastien

**ET. S. SEYNOD**

DJAJA Edis

**F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01**

GRAO Kévin

HASAINÉ Mohammed

**AS ATTIGNAT**

DOYEN Mickaël

**US ARBENT MARCHON**

SAMBARDY Alexandre

**ESSOR BRESSE SAONE**

RUDE Antoine

VILLAFRANCA Lucas

**CFF3** : 5 inscrits

**FC BRESSANS**

BOZONNET Thibaut

**AS. SPORTIVE VZEZRONCE HUERT**

DE HARO Antoine

**PLAINE REVERMONT FOOT**

MORAND Benjamin

**CS NIVOLAS VERMELLE**

NAJIH Said

**US NANTUANTIENNE**

NUNES Filipe

**CFF4** : 7 inscrits

**FC BOURGOIN JALLIEU**

BAULE Astrid

**FC VEYLE SAONE**

CURSIO Maxime

**F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01**

DOMINGUEZ LLACER Mathieu

**AS HAUTECOURT ROMANECHÉ**

LACROIX Gérald

**PLAINE REVERMONT FOOT**

MORAND Benjamin

**US IZERNORE**

PERBET Sébastien

**A. FUTSAL VAULX EN VELIN**

SEPPA TITTY Kambe

# COMMISSION FOOT REDUIT

Présents : Frédéric Debost, Patrick Teppe, Patrick Chêne

## U13

### Début des rencontres ou des plateaux : à 13 h 30

Sauf à Curtafond (Bresse Tonic Foot): début à 14 h 00

A **Vandeins** (Bressans FC) : début à 14 heures

À St Maurice de Beynost (Ain Sud Foot), Rencontres de D1 et D2 à 13 h 30 mais les plateaux de D3 et D4 débiteront à **13 heures**

à Montagnat (OL Sud Revermont) : début à 14 h 00

Au Municipal de Péronnas (Bourg en Bresse Péronnas 01), le club prendra contact avec les adversaires pour un possible changement d'horaire de leurs rencontres.

**Avant d'annuler une rencontre, merci de vous assurer que vous ne pouvez pas la jouer chez l'un de vos adversaires.**

### Quelle feuille de match utiliser ?

Catégories D1 et D2 : Comme lors de la seconde phase, vous continuez d'imprimer vos feuilles de match via Foot-clubs. Lorsque les rencontres sont jouées, vous saisissez les résultats sur Foot –Clubs et vous scannez la feuille accompagnée d'une feuille annexe par l'intermédiaire de Foot-Clubs.

Catégories D3 et D4 : Vous utilisez une **feuille de plateau U13** comme lors de la 1<sup>ère</sup> Phase. Lorsque les rencontres sont jouées, le club recevant saisit les résultats des 3 rencontres. Il scanne la feuille de match accompagnée d'une feuille annexe par l'intermédiaire de Foot Clubs. La rencontre opposant les 2 équipes visiteuses apparaît aussi chez le club nommé en premier.

Exemple : Plateau avec Viriat, Attignat et Sud Revermont se déroulant à Viriat.

Rencontres du plateau :

Viriat – Attignat : résultat saisi par Viriat

Viriat – Sud Revermont : résultat saisi par Viriat

Attignat – Sud Revermont : résultat saisi par Viriat

Le club d'Attignat a lui aussi la rencontre Attignat – Sud Revermont mais il n'a pas à la saisir ni à envoyer une feuille de plateau.

S'il reste des anomalies, merci de nous les faire connaître.

### **Où trouver les feuilles de plateau ?**

Site : onglet « Pratiques » onglet « Foot Réduit »

Apparaît : Actualités U13 U11 U9 U7

Cliquer sur une des catégories

Apparaît »J'accompagne « et « j'entraîne «

Cliquer dessus et vous aurez accès aux feuilles de plateau U7, U9, U11, U13

**Modifications :**

Poule B : L'équipe d'Ain Sud Foot étant qualifiée à la finale régionale Festival Foot U13, la rencontre Lagnieu 1 – Ain Sud Foot 1 est reportée au 11 Mai 2019

**Report des plateaux annulés :**

**Forfait général :** Amende 25 €

**Poule O :** Bassin Pontevallois 3      25 €

**Modifications :**

Journée du 4 Mai 2019

Attignat 2 reçoit Essor Besse Saône 4 à Attignat.

**U11**

Lorsqu'un club recevant annule un plateau, les 2 autres clubs peuvent s'entendre pour le jouer chez l'un des deux. Si cela concerne un match sec, le club peut rejoindre une rencontre comprenant un exempt. Ce club doit alors prévenir le club recevant de son arrivée et nous en informer par mail.

**Rencontres U11 des 4, 11, 18 et 25 Mai 2019 : Vous les trouvez sur le Site dans Championnat Compétition U11 Phase 2.**

**A partir du 4 Mai**

Vous utilisez toujours une feuille de plateau U11. Lorsque les rencontres sont jouées, le club recevant saisit les résultats des 3 rencontres. Il scanne la feuille de match accompagnée d'une feuille annexe par l'intermédiaire de Foot Clubs. La rencontre opposant les 2 équipes visiteuses apparaît aussi chez le club nommé en premier.

Exemple : Plateau avec Viriat, Attignat et Sud Revermont se déroulant à Viriat.

Rencontres du plateau :

Viriat – Attignat : résultat saisi par Viriat

Viriat – Sud Revermont : résultat saisi par Viriat

Attignat – Sud Revermont : résultat saisi par Viriat

Le club d'Attignat a lui aussi la rencontre Attignat – Sud Revermont mais il n'a pas à la saisir ni à envoyer une feuille de plateau.

S'il reste des anomalies, merci de nous les faire connaître.

**Modifications :**

**Poule F :**

Journée du 11 Mai 2019 : Absence de Bourg en Bresse Péronnas 5 fém (équipe qualifiée à la finale régionale Festival Foot U13)

Manziat 1 reçoit Viriat 2 à Manziat.

Suite au retrait de Sud Revermont 5 en poule Q

Journée du 11 Mai 2019 : St Martin du Mont 3 Fém reçoit Hautecourt 1 et Bassin Pontevallois 1 à St Martin du Mont.

Journée du 25 Mai 2019 : Hautecourt 1 reçoit St Martin du Mont 3 Fém et Bourg en Bresse Péronnas 01 Fém à Hautecourt.

**Poule J :**

Journée du 11 Mai 2019 : Valserine 2 reçoit Arbent 3 à Châtillon en Michaille.

**Poule Q :** Retrait de Sud Revermont Foot 5

Journée du 11 Mai 2019 : Hautecourt 2 reçoit Bresse Dombes 2 à Hautecourt.

Journée du 25 Mai 2019 : Haut Revermont 1 reçoit Bresse Dombes 2 à Villereversure.

**Début des plateaux** : à 10 h 00

**U9**

**Calendrier U9 4<sup>e</sup> Phase :**

Vous le trouvez sur le site : Pratiques      Foot Réduit      U9

Vous la trouvez sur le site : Pratiques      Foot Réduit      U9 Journée U9 J1 4<sup>e</sup> Phase

**Début des plateaux** : à 10 h 00

**Courrier :**

OL Sud Revermont : Tous les plateaux se déroulent à Ceyzériat.

**Modifications :**

**Poule H :**

Journée du 11 Mai 2019 : Le plateau se déroulera à Lent.

**U7**

**PLATEAUX U7 2<sup>e</sup> Phase**

**Secteur Haut Bugey (25 équipes) :** **Nous avons regroupé les équipes sur 2 poules (10 heures).**

**Poule A :** Dortan (1 équipe), Arbent (4 équipes), GJ Haut Bugey (3 équipes), Valserine (3 équipes), Nantua (1 équipe)

**Poule B :** Veyziat (2 équipes), Plastics Vallée (4 équipes), Montréal (3 équipes), Bellegarde (4 équipes)

**Secteur Dombes Côtière (40 équipes) :** Merci aux clubs qui ne l'ont pas encore fait de nous envoyer par mail le nombre de leurs équipes.

**Poule A :** Veyle Vieux Jonc (4 équipes), Dombes US (3 équipes), Dombes FC (3 équipes), Bresse Dombes (2 équipes)

6<sup>e</sup> Plateau le 4 Mai 2019 à 14 heures à Chalamont

7<sup>e</sup> Plateau : le 18 Mai à 14 heures à St Paul de Varax

8<sup>e</sup> Plateau : le 25 Mai à 14 heures à Chalamont

**Poule B :** Cotière MV (4 équipes), Bressolles (4 équipes), Portes de l'Ain (2 équipes), St Marcel (1 équipe)

6<sup>e</sup> Plateau : le 4 Mai à 14 heures à **Villieu**

7<sup>e</sup> Plateau : le 18 Mai à 14 heures à **St André de Corcy**

8<sup>e</sup> Plateau : le 25 Mai à 14 heures à St Marcel

**Poule C :** Ain Sud Foot (5 ou 7 équipes), Cotière Luénaz (6 ou 7 équipes), Le Mas Rillier (3 équipes)

6<sup>e</sup> Plateau : le 4 Mai à 14 heures à St Maurice de Beynost

7<sup>e</sup> Plateau : le 18 Mai à 14 heures à La Boisse

8<sup>e</sup> Plateau : le 25 Mai à 14 heures à Miribel La Chanal

**Poule A :** Angletfort (1 équipe), Bas Bugey Rhône (1 équipe), Belley CS (4 équipes), Colomieu (1 équipe), Culoz Grand Colombier (3 équipes), Massignieu de Rives (2 équipes), Virieu (2 équipes), CO Plateau (1 équipe), CS Valromey (1 équipe)

5<sup>e</sup> Plateau le 4 Mai 2019 à 14 heures à Belley

8<sup>e</sup> plateau le 11 Mai 2019 à 14 heures à Champagne en Valromey

6<sup>e</sup> Plateau le 18 Mai 2019 à 14 heures à Massignieu de Rives

7<sup>e</sup> Plateau le 25 Mai 2019 à 14 heures à Hauteville

**Secteur Bresse (61 équipes):** Quelques modifications ont été faites par rapport à la réunion

**Poule A :** Bassin Pontevallois (3 équipes), Bresse Nord (3 équipes), Marboz (4 équipes)

**Poule B :** Curtafond Confrançon (6 équipes), Foissiat Etrez (3 équipes), Montrevel (3 équipes)

**Poule C :** Plaine Revermont Foot (6 équipes), Hautecourt (2 équipes), OL Sud Revermont (4 équipes)

**Poule D :** Attignat (4 équipes), Bressans FC (6 équipes), Viriat (4 équipes)

Les lieux suivants seront à confirmer lorsque le calendrier U9 4<sup>e</sup> Phase sera publié.

6<sup>e</sup> Plateau le 4 Mai 2019 à 10 heures à Attignat

7<sup>e</sup> Plateau le 11 Mai 2019 à 10 heures à Buellas

8<sup>e</sup> Plateau le 18 Mai 2019 à 10 heures à Viriat

9<sup>e</sup> Plateau le 25 Mai 2019 à 10 heures à Attignat

**Poule E :** Bourg FO (3 équipes), Bourg Sud (4 équipes), Bourg en Bresse Péronnas (3 équipes), OL Sud Revermont (4 équipes)

Plateau du 4 Mai 2019 : à St Just à 10 heures

Plateau du 11 Mai 2019 : à La Chagne (Bourg FO) à 10 heures

Plateau du 18 Mai 2019 : à Péronnas (Municipal) à 10 heures

Plateau du 25 Mai 2019 : à La Chagne (Bourg Sud) à 10 heures

**Secteur Bugey (35 équipes) :**

**Poule A :** St Martin du Mont (3 équipes), Bords de l'Ain (1 équipe), Jujurieux (2 équipes), Ambérieu FC (4 équipes)

6<sup>e</sup> Plateau le 4 Mai à 14 heures à Poncin

Merci de nous envoyer votre calendrier

**Poule B :** Priay (2 équipes), Châtillon la Palud (1 équipe), Bettant (3 équipes), Vaux en Bugey (1 équipe), St Denis Ambutrix (2 équipes), Leyment (1 équipe)

Merci de nous envoyer votre calendrier

**Poule C** : St Vulbas Plaine de l'Ain (4 équipes), Serrières Villebois (2 équipes), Lagnieu (4 équipes), Berges du Rhône (3 équipes), St Maurice de Gourdans (2 équipes)

Merci de nous envoyer votre calendrier

**Secteur Val de Saône (58 équipes)** : Quelques modifications ont été faites par rapport à la réunion

**Poule A** : Manziat (3 équipes), Feillens (4 équipes), Replonges (4 équipes), Bâgé (2 équipes)

**Poule B** : St Cyr (2 équipes), Grièges Pont de Veyle (1 équipe), Cormoranche (2 équipes), Veyle Saône (3 équipes), Thoissey (2 équipes)

**Poule C** : Bords de Veyle (3 équipes), Thoissey (3 équipes), Trois Rivières (2 équipes), Dombes Bresse (3 équipes)

Merci de nous envoyer votre calendrier

**Poule D** : Trois Rivières (2 équipes), Mille Etangs (3 équipes), Jassans Frans (3 équipes), Misérieux Trévoux (4 équipes)

Merci de nous envoyer votre calendrier

**Poule E** : Fareins Saône Vallée (3 équipes), Jassans Frans (3 équipes), Misérieux Trévoux (4 équipes), Dombes Bresse (2 équipes)

## LES CLUBS RECHERCHENT

Dans le cadre de l'évolution de sa structure sportive, le club d'AMBERIEU FC recherche :

- \* un manager sportif en charge du management des différentes catégories sportives et de l'animation de l'équipe d'éducateurs.
- \* des éducateurs sportif diplômés (ou avec ambition de se former) pour prendre en charge une catégorie.
- \* un responsable administratif.

Contacts : David BOZONNET au 06.08.81.46.75 ou Eric BERT au 06.35.58.07.75



Le club de ST ETIENNE SUR CHALARONNE recherche un entraîneur pour ses seniors D4/D5, un entraîneur adjoint, un arbitre central et des joueurs pour toutes ses catégories.

Contact : BRET Renaud au 06.61.52.40.94



Nouveau club recherche dans le cadre de sa fusion, à compter de la saison 2019/2020, un entraîneur avec expérience dans la fonction d'au moins deux ans – Niveau actuel de l'équipe fanion : D2

Sa mission sera d'être le responsable de l'ensemble des encadrants seniors et de diriger l'équipe première.

Cette mission a pour objectif de s'inscrire durablement dans un projet sportif et associatif au sein d'un club ambitieux et convivial.

Précisions sur le poste en contactant le : 06.10.26.38.62



Club du Val de Saône, niveau D1, recherche entraîneur pour équipe seniors.

Contact : 06.08.89.65.60

# EDUCATEURS RECHERCHENT

Entraîneur recherche club familial de D4 – D5 (seniors) à s'occuper le dimanche.  
 Contact : 06.32.04.61.33



Entraîneur recherche club :

**ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL  
 EXPERIMENTÉ DOTÉ DE GRANDES  
 QUALITÉS RELATIONNELLES**

<p>Thierry PELLETIER                  Le Stade                  20167 AFA                  50 ans</p> <p>06.25.83.17.05                  Thierry.pelletier2368@orange.fr</p> <p style="text-align: center;"><b>FORMATION</b></p> <p>BE1</p> <p>DEF</p> <p>BEF</p> <p>1982 à 1989                  Centre de formation de l'AJ                  Auxerre</p>	<p style="text-align: center;"><b>EXPERIENCES</b></p> <p><b>2016 à aujourd'hui Responsable de l'école de football du club d'AFA (Corse)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formation et encadrement des éducateurs (10)</li> <li>✓ Educateur U10/U11</li> <li>✓ Détaché par la Fédération Française de Football dans le cadre de « Mon premier foot à l'école ».</li> <li>✓ Animation du travail périscolaire Mairie d'AFA.</li> <li>✓ Encadrement de la formation d'éducateur pour la Ligue Corse de Football.</li> </ul> <p><b>2015 à 2016 Educateur U19 du club d'AFA</b></p> <p><b>2004 à 2015 Entraîneur général du club d'AFA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entraînement des seniors</li> <li>✓ Planification des équipes</li> <li>✓ Réunions mensuelles avec les éducateurs</li> </ul> <p><b>1997 à 2004 Entraîneur général club de DECIZE (Nièvre)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Planification des équipes</li> <li>✓ Formation et encadrement des éducateurs</li> <li>✓ Réunions mensuelles avec les éducateurs</li> <li>✓ Responsable de la section sportive</li> </ul> <p>Classe de 6ème et 5ème, en lien permanent avec le collège.</p> <p style="text-align: center;"><b>PALMARES ENTRAÎNEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vainqueur de la coupe de Corse U19 Afa</li> <li>✓ Montée en U14 fédéraux Afa</li> <li>✓ Montée en U19 nationaux Afa</li> <li>✓ Montée de PFF en DH Afa</li> <li>✓ Montée de PFF en DH Decize</li> <li>✓ Vainqueur de la coupe de Bourgogne Decize</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>PALMARES JOUEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 250 matchs en 2ème division: Grenoble, Gazelec Ajaocio, Sedan, Poitiers</li> <li>✓ Quart de finaliste de la coupe de France GAZELEC</li> <li>✓ Champion de France 3<sup>ème</sup> division AJA</li> <li>✓ Champion de France 4<sup>ème</sup> division AJA</li> <li>✓ Vainqueur de la Garibardella AJA</li> <li>✓ Champion de France U17</li> </ul>
--	---